

## 12 Sports

## Football/Au terme de la phase aller du championnat national de D1/Interview du président de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp)

## Brice Mbika Ndjambou : "Nous éprouvons une satisfaction, mais..."

Propos recueillis par MIKOLO-MIKOLO

Akanda/Gabon

**P'union.** A l'issue de la phase aller du National-Foot 1, saison 2016-2017, quel bilan partiel faites-vous ?

**Brice Mbika Ndjambou :** nous venons de boucler aussi bien le championnat national de première division, démarré au mois de novembre 2016, que celui de la D2. Nous éprouvons une réelle satisfaction. Parce que sur le plan du calendrier, les dates ont été respectées. Les matches se sont déroulés sans trop de heurts. Tout s'est bien passé au niveau de l'organisation. L'arbitrage, souvent décrié, à tort ou à raison, n'a pas fait parler de lui négativement au cours de cette phase aller. Au niveau des commissions, les choses ont aussi fonctionné normalement : les procès-verbaux d'homologation ont été réalisés et distribués à temps. Les matches ont pu être couverts avec l'appui des prestataires, que nous remercions ici. Mais m'arrêter là donnerait l'impression que tout a été pour le mieux dans le meilleur du monde. Bien sûr que non ! Nous avons des regrets qui viennent des forfaits enregistrés : six en première division et cinq en D2. Soit un total de onze forfaits à la phase aller. Une chose qui n'était jamais arrivée dans notre championnat. La situation est extrêmement très grave.

**Qu'est-ce qui justifie ces forfaits en cascade au cours de cette première manche du National-Foot 1 ?**

- Ces forfaits, qui sont venus ternir l'image de notre championnat, s'expliquent par plusieurs raisons. Chacun a sa part de responsabilité dans ces forfaits qui ne sont que la matérialisation actuelle de la situation, on ne peut plus difficile, que traverse ce championnat dit professionnel. J'insiste sur le terme "dit professionnel", parce qu'en réalité, lorsqu'on regarde le fonctionnement de cette épreuve et qu'on ne veut pas faire dans la langue de bois ou être complaisant, et le président de la linafp que je suis l'a toujours répété dans toutes nos réunions, nous ne sommes pas encore dans un championnat professionnel. Nous sommes dans un chemin que nous avons tracé et pour lequel nous ambitionnons d'arriver au professionnalisme. Ce chemin devient de plus en plus difficile. Il prend une direction assez dramatique.

**Pourquoi ?**

- En réalité, l'environnement professionnel dans lequel nous devons être est un environnement amateur. Les clubs n'ont pas de statuts et n'ont même pas la possibilité d'avoir le statut dit professionnel. Lequel ne se décrète pas, ne s'attribue pas. Ce statut est le résultat d'un environnement juridique. Aujourd'hui, nos clubs restent et demeurent de simples associations régies par la loi 35/62. L'Etat, en prenant une initiative louable de faire de notre championnat une épreuve professionnelle, n'a pas, malheureusement, accompagné cette ambition par une véritable base juridique: une loi. Parce que chaque fois qu'il y a eu une



Le président de la Linaf, Brice Mbika Ndjambou : "Le chemin prend une direction assez dramatique".

mutation ailleurs, une loi a accompagné cette mutation pour dégager l'environnement juridique.

**C'est-à-dire ?**

- Nos clubs, en réalité, devaient être régis par une loi qui les encourage, leur permet de se muer en société sportive pour gérer la partie professionnelle du club, la partie élite. Tout en sachant que ce club a également une partie amateur dans laquelle nous retrouverions les petites catégories et les centres de formation, pour pouvoir fonctionner normalement. Et cette partie qui se mue en société sportive est encadrée, pour faire en sorte que ces clubs puissent véritablement fonctionner comme des entreprises sportives. Dans lesquelles il y aurait tout un environnement juridique et professionnel qui leur permet, par exemple, de faire de bénéfices, d'aller chercher des partenaires, d'ouvrir des actions, etc. Tout cela n'est possible que s'il y a un environnement économique favorable, matérialisé par des lois qui permettent un sponsoring gagnant-gagnant. Car, nous entendons aujourd'hui un discours qui demande aux uns et aux autres d'aller chercher des sponsors. Je suis désolé, on ne se lève pas un matin, en tant qu'association, aller chercher un sponsor et dire à ce dernier de venir m'aider, de m'apporter des ressources sans qu'on ne soit capable de dire à ce sponsor quelle sera la contrepartie. Cette dernière ne peut pas se limiter simplement à la visibilité qu'on pourrait apporter à ces entreprises, ou dont on pourra associer l'image de l'entreprise au championnat ou au club ! Non, la contrepartie ici doit tenir compte de la fiscalité, des avantages que pourraient avoir, jouir, celui qui apporte son argent dans le sport. Et le football en particulier.

**Revenons au problème des forfaits !**

- La situation est profonde. Aujourd'hui, les choses sont complètement faussées. Nous avons trois principaux acteurs : les footballeurs, les encadreurs administratifs et techniques qui, saisissant la balle au bond, se considèrent, à juste titre, dans un environnement professionnel, et re-

vendiquent donc les droits qui leur sont propres. Ils ont parfaitement raison. Nous avons aussi l'Etat qui, au départ, a pris des engagements pour faire en sorte que notre championnat devienne professionnel. Il y a eu une convention signée entre l'Etat gabonais et la Linafp. Et, dans cette convention, il est énuméré un certain nombre d'obligations qui devaient incomber à l'Etat. Parmi lesquelles la mise en place de cet environnement législatif favorable à l'acquisition de sponsoring dans les clubs. Malheureusement, cela n'a toujours pas suivi jusqu'à aujourd'hui. Il y a aussi l'engagement pris par l'Etat d'accompagner, par une subvention, les clubs dans leur fonctionnement. On va dire que oui, l'Etat a toujours payé. Malheureusement, il ne s'agit pas de payer pour payer. Il s'agit de bien payer. Parce que bien payer quand il faut, c'est payer pour que nous jouons sans s'arrêter. Or, les multiples retards provenant de l'Etat posent de véritables problèmes dans le fonctionnement des clubs. Et nous nous retrouvons donc avec la troisième entité, qu'est le club, qui se retrouve pris à partie entre un Etat qui a fait des promesses, qui a du mal à respecter ses engagements, et des acteurs de football qui revendiquent légitimement ce qui leur revient de droit. La conséquence, c'est que les clubs aujourd'hui se retrouvent partagés entre la difficulté, pour eux, d'avoir des ressources propres, de pouvoir compter de manière régulière sur la subvention de l'Etat et de satisfaire les nombreux engagements qui sont les leurs.

Des engagements qui consistent à s'acquitter de leurs devoirs de payer régulièrement leurs entraîneurs, leurs joueurs, leurs administratifs et participer de manière régulière au championnat. Cela implique d'être présents sur l'ensemble des stades où les matches sont programmés et assurer le transport, la restauration, l'hébergement et tout ce que cela implique. Sans oublier l'épineux problème des infrastructures, qui demeure un casse-tête chinois pour les clubs qui n'en ont pas. Les clubs se retrouvent dans une sorte de piège où, même au départ, la subvention s'est rétrécie en peau de chagrin, parce que les chiffres annoncés lors du lancement dudit championnat sont divisés aujourd'hui par cinq. Ce n'est plus la réalité annoncée il y a quelques années. Donc, les clubs aujourd'hui supportent de plus en plus difficilement ce poids qui pèse sur eux et qui les oblige à faire face à toutes ces réalités.

Du coup, nous assistons pour la première fois, à des forfaits en cascade. Et la situation est d'autant plus grave que nous courrons, pour la première fois, vers des forfaits généraux pendant la phase retour. Parce qu'il y a deux clubs en D1 qui ont deux forfaits, un troisième entraînera le forfait général. Il y a également deux en D2, qui en ont aussi. Il ne serait donc pas juste de regarder cette situation sous un seul angle en disant, oui, les clubs ont la subvention de l'Etat, les clubs ne vont pas jouer le championnat, les clubs ne remplissent pas leurs engagements, etc. La situation doit être vue dans son ensemble. Elle interpelle aujourd'hui tous les acteurs du football. Nous

sommes dans une situation où, en réalité, les clubs ne peuvent plus supporter les conditions dans lesquelles ils se retrouvent avec des effets d'annonce, alors que la réalité est tout autre.

**Par rapport à cela, comment entrevoyez-vous la phase retour ?**

- Avant de dire comment le retour va être abordé, je voudrais simplement indiquer que cette situation a déjà fait l'objet d'une discussion au niveau de notre assemblée générale de début de saison. Nous avons également échangé avec la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) et, tout récemment, avec la ministre des Sports et ses collaborateurs, pour présenter cette vision globale dans laquelle se trouve notre compétition dite professionnelle. Les clubs et le bureau de la Linafp ont pris l'initiative et d'acter, au cours de l'assemblée générale, qu'après le championnat de cette saison sportive, nous allons nous asseoir, en prévision du critérium de l'an prochain, pour faire un diagnostic de cette épreuve. Bien sûr, il sera assorti de propositions concrètes vers la Fégafoot et beaucoup plus vers les pouvoirs publics. Ces propositions que nous estimons concrètes, seront la condition pour démarrer le championnat professionnel pour la saison 2017-2018. Si d'aventure les choses se bloquaient, il ne serait pas honteux pour tous les acteurs de revenir au championnat amateur. Parce que le championnat professionnel implique un environnement professionnel, implique une base juridique obligatoire, indispensable, à lancer le professionnalisme dans notre pays.

**Soit ! Mais vous ne répondez toujours pas à notre question.**

- J'en viens ! Sur la phase retour, les choses sont simples. Après la dernière Can, lorsqu'il s'est agi de reprendre la 8e journée, nous avons organisé une séance de travail avec les clubs, et la majorité conditionnait la reprise du National-Foot 1 à la 8e journée par le paiement de la subvention de l'Etat. Nous leur avons expliqué que l'Etat avait déjà pris, avant le lancement, l'initiative de financer à concurrence de 40% la phase aller et que c'était une très bonne chose. Et que nous devons, tous, jouer cette phase aller sans rien attendre de l'Etat. Bon gré, mal gré, on a réussi à terminer la phase aller avec toutes les difficultés inhérentes. Après nos rencontres avec les clubs, tout le monde, y compris la fédération et le ministère des Sports, sait que la trêve actuelle va se prolonger si le reste de la subvention n'est pas versée aux clubs pour continuer la compétition. Et, ce serait dommage parce que, pour une fois, nous avons un calendrier aéré. Nous ne nous précipitons pas, nous n'allons pas à un rythme effréné. Il serait dommage que la trêve perdure. Là encore, le niveau de notre championnat dont on décrie tant ne va que s'enfoncer. Nous comptons sur la ministre des Sports qui nous a donné toutes les garanties, qui a pris les engagements. Elle nous a rassuré que le championnat ne va pas s'arrêter. A cet effet, nous osons croire que le 8 avril 2017, le championnat va reprendre comme prévu;